



Newsletter de février 2018

Chers amis Grands-parents,

L'hiver s'écoule et, en ce gris mois de janvier, nous avons « sauté » la publication de notre newsletter mensuelle, sans doute concentrés sur une recherche de lumière intérieure à défaut de soleil dans le ciel.

Le Conseil d'administration s'est néanmoins penché activement sur les suites à donner à notre dialogue entre générations entamé lors de notre soirée de novembre, et aussi sur les méthodes de communication à utiliser pour convaincre nos publics cible de la nécessité du changement. Nous vous ferons part de tout cela à l'occasion de notre prochaine Assemblée Générale qui aura lieu le 3 mars prochain ; voir ci-dessous !

Malgré la chandeleur, il n'est pas trop tard pour vous dire que nous vous souhaitons une belle année de transmission et de bonheur grand-parental en 2018 et que nous espérons vous rencontrer souvent lors des activités nombreuses que nous allons vous proposer !

SAVE THE DATE !

Inscrivez déjà dans vos agendas **notre assemblée générale pour le samedi 3 mars 2018**, réservée aux membres effectifs et adhérents (ou... souhaitant le devenir).

Elle aura lieu à Watermael Boitsfort, dans l'ancienne gare de Watermael, mise à disposition par la commune de 10 à 16 h30 !

Nous aurons un ordre du jour statutaire incluant un large débat sur les priorités de notre mouvement ; et en début d'après-midi, nous aurons des ateliers thématiques sur l'alimentation durable et sur l'épargne éthique et solidaire. Vous recevrez bientôt la convocation.

APPEL A COTISATION

En ce début d'année, c'est aussi l'occasion de lancer notre **appel à cotisation**, afin de nous permettre de poursuivre notre mission en 2018. Vos cotisations, outre vos dons spontanés - pour lesquels nous vous remercions chaleureusement - constituent un élément indispensable, comme vous le verrez bientôt à la lecture de nos comptes annuels.

Comment faire ?

Si vous voulez être **MEMBRE EFFECTIF, en accord avec nos statuts**, vous pouvez participer à la vie de l'association et disposer d'un droit de vote aux AG. Dans ce cas, la cotisation annuelle pour 2018 est de 20 Eur (et plus si affinités) à verser sur le **compte BE48 5230 8072 8327 de GP CLIMAT** auprès de la Banque TRIODOS.

Si vous voulez être **MEMBRE ADHÉRENT**, en accord avec la charte de l'association (consultable sur notre site web via <http://gpclimat.be/notre-charte>), vous pourrez suivre les activités de l'association via la newsletter notamment, et, si vous le souhaitez, nous soutenir par un **versement de votre choix sur le compte BE48 5230 8072 8327 de GP CLIMAT** auprès de la Banque TRIODOS. Vous n'aurez pas droit de vote aux AG.

La newsletter est envoyée d'office aux deux catégories de membres.

Lors de votre virement, d'avance nous vous remercions de bien vouloir indiquer en communication votre statut (membre adhérent ou effectif) et, si vous payez pour deux personnes, leurs nom et prénom.

ACTUALITE CLIMATIQUE

1. « Affaire climat » – Des citoyens attaquent l'Etat en justice. La Région flamande va jusqu'à la cour de Cassation.

Malgré l'existence d'un scénario pour une Belgique sans carbone d'ici à 2050, l'État fédéral et les Régions ne collaborent toujours pas suffisamment pour le mettre en œuvre. Inspiré par des militants néerlandais¹, un groupe belge a décidé d'aller en justice pour demander aux autorités de réduire de 40 % des émissions de gaz à effet de serre du pays.

Chaque jour qui passe, de nouveaux co-demandeurs rejoignent cette action. Nous en sommes maintenant à près de 34.000 participants. Mais la justice est lente...

¹ Cf. <https://www.goodplanet.info/actualite/2015/06/24/pays-bas-la-justice-ordonne-a-letat-de-reduire-les-emissions-polluantes/>

Décembre 2014 : L'ASBL L'Affaire Climat (Klimaatzaak) constituée dans ce but, envoie une mise en demeure aux quatre autorités belges (la Région flamande, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale et l'Etat fédéral) exigeant qu'elles respectent leurs engagements – à savoir la réduction, d'ici 2020, de 40% des émissions de gaz à effet de serre en Belgique par rapport à celles émises en 1990.

Juin 2015 : la Région flamande demande un changement de langue de la procédure judiciaire vers le néerlandais. Si ce changement est impossible, la Région flamande désire alors que la procédure soit scindée en deux. Cela signifie que deux procédures devraient être menées : une en néerlandais et une en français ! Outre le fait que les frais de justice seraient doublés, il y a un risque réel que deux jugements différents soient prononcés.



Septembre 2015-février 2016 : déboutée plusieurs fois, la Région flamande décide, en dernier recours, d'aller en Cassation.

Janvier 2018 : développement rarissime, la Cour de Cassation décide de postposer son jugement. Le prononcé sur la question de l'usage de la langue est remis au 2 mars 2018.

Pas un mot n'a encore été prononcé en matière de climat depuis le début de l'action en justice. Pour l'ASBL L'Affaire Climat (Klimaatzaak), la langue dans laquelle le procès aura lieu n'a aucune importance, c'est l'objectif final qui prime.

A suivre... Pour en savoir plus ou pour participer, cliquer sur <https://affaire-climat.be/>

Voir aussi : <http://gpclimat.be/2017/11/22/changement-climatique-nouveaux-combats-quand-les-gouvernements-nagissent-pas-citoyens-et-associations-vont-devant-les-tribunaux/>

2. **Le soutien à l'éolien : une nécessité remise en cause une fois de plus en Wallonie !**

Alors qu'Edora, la fédération du secteur des énergies renouvelables, appelle à instaurer une « pax eolienica », le Soir du 30/1 nous apprend que le groupe de travail sur les « certificats verts » se déchire sur la façon dont le gouvernement wallon doit poursuivre ou pas son soutien financier aux implantations éoliennes.

37 moulins (86 MW) ont été installés sur le territoire wallon en 2017. Certes plus que les années précédentes, mais pendant ce temps, 106 éoliennes font l'objet d'un recours au Conseil d'Etat. Cela révèle la difficulté d'acceptation sociale des éoliennes. Si on continue comme cela, les objectifs que s'est fixés la Wallonie en matière d'énergie renouvelable pour 2030 ne seront jamais atteints et notre capacité de remplacer le nucléaire sera gravement mise en cause.



Des tas de questions circulent sur le coût et la rentabilité des éoliennes en termes financiers ainsi aussi qu'en matière d'empreinte écologique. C'est bien sûr légitime de poser ces questions.

Michel Huart, professeur à l'ULB a nous a transmis un Extrait du cours de l'ULB du master en gestion de l'environnement, « Energie : ressource et environnement ». Cet extrait introduit le cadre d'analyse des impacts environnementaux et sanitaires des chaînes énergétiques. Nous allons le poster sur notre site.

Il nous dit : *D'un point de vue des impacts locaux, l'éloignement des ressources énergétiques fossiles et nucléaire est un avantage d'un point de vue de l'acceptation locale, mais globalement, les solutions énergétiques renouvelables présentent un bilan environnemental plus positif et moins risqué pour l'environnement.*

Incidences environnementales de l'offre énergétique

Incidences sur l'environnement	Impacts															Dommages			
	Changements climatiques			Pollutions			Risques			Occupation espace			Prélèvements ressources			Réduction biodiversité	Sanitaire	Perturbation des écosystèmes	Pertes ressources naturelles
	N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3	N1	N2	N3				
Ressource																			
Fossiles (gaz, pétrole, charbon)	Yellow	Red	Yellow	Red	Red	Yellow	Red	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow
Nucléaire (fission)	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Red	Red	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow
Renouvelable (hydro barrage)	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow
Renouvelable	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow
Renouvelable (biomasse)	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow

Les lettres N1, 2 et 3 font référence à trois étapes du processus comprenant entre autres l'extraction des ressources énergétiques et la gestion des déchets (N1), l'utilisation de l'énergie (N2) et le démantèlement des installations de production (N3).

Certes, l'éolien a un coût, financier, social et, pour ceux qui n'aiment pas les moulins, psychologique. La question aujourd'hui est de savoir si nous avons le choix de ne pas payer ce coût, au risque de devoir payer bien plus cher les catastrophes environnementales futures et notre dépendance énergétique.

3. Les émissions de gaz à effet de serre dérapent en Belgique...vers le haut !

Les données définitives sur nos émissions de gaz à effet de serre en 2016 montrent qu'elles sont reparties à la hausse après avoir baissé fortement entre 1990 et 2005 et faiblement entre 2005 et 2015.

Quelques chiffres montrent où se situe l'urgence :

- Les émissions dues au transport ont augmenté de 26 % ; il représente aujourd'hui 22,3% de nos émissions au lieu de 14 % en 1990. Au sein de ce chiffre, le transport routier représente 97 %
- Les émissions du secteur tertiaire ont augmenté de 38,4 %
- Dans l'ensemble du secteur du bâtiment, la consommation d'électricité a augmenté de 94 % entre 1990 et 2013. Merci l'électronique !

ET MOI JE FAIS QUOI ?

La consommation d'électricité augmente donc considérablement, en lien avec le nombre de nos équipements et appareils « connectés ». Il est vrai que le recours à l'électrique remplace aussi le recours aux énergies fossiles. Ce sera bientôt le cas pour les voitures.

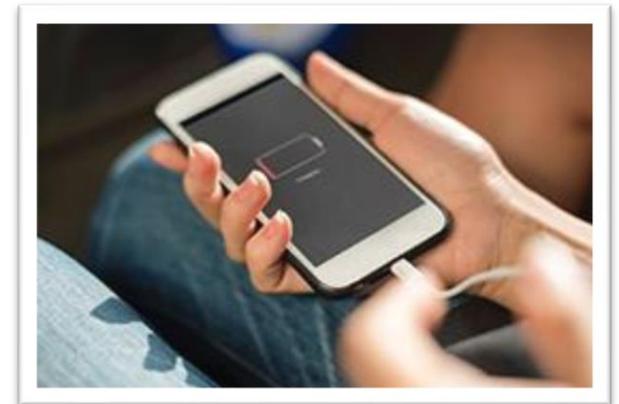
Mais, les solutions de type technologique ne peuvent nous dédouaner de l'obligation impérative d'économiser cette fée « électricité » dans la conception de nos produits comme dans leur usage.

En lien avec cela et malgré la modestie des gestes préconisés, il est intéressant d'économiser l'électricité et les matériaux rares, ...de nos smartphones !

Voici les bons conseils fournis par le site « Ecoconso »... et les experts qui travaillent derrière ! :

<http://www.ecoconso.be/fr/content/3-conseils-pour-garder-son-smartphone-plus-longtemps>

Et vivement le printemps pour qu'on puisse lire sans lumière dans son salon !



Amicalement

L'équipe des GP Climat, farouchement déterminée à surmonter tous ces défis, ...avec nos petits-enfants !